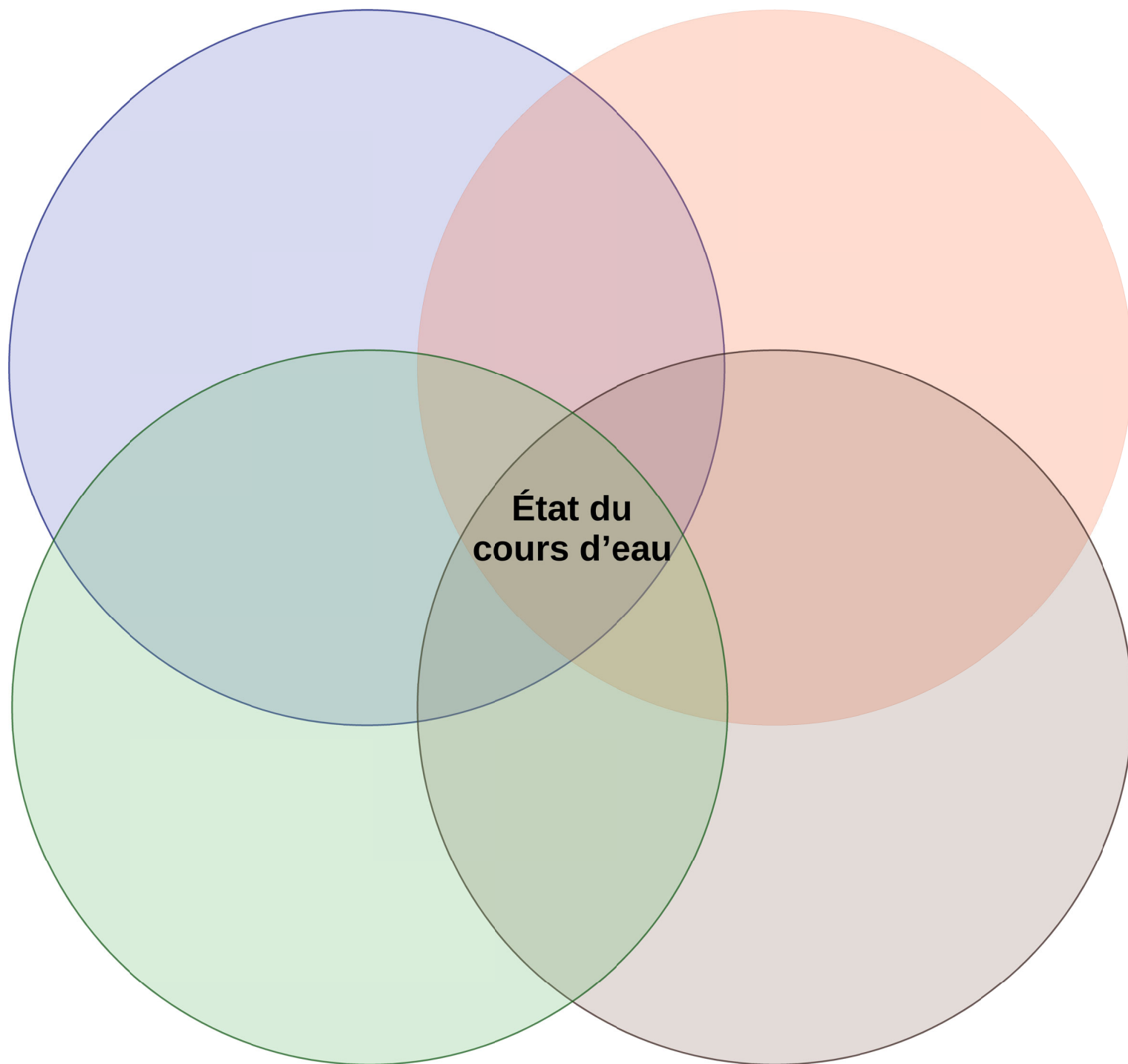


**Schéma représentant
les quatre catégories
de critères
permettant de définir
et d'évaluer l'état des
cours d'eau**

Dans un premier
temps, faire associer
le titre à la définition,
puis placer les titres de
façon à mettre en
évidence que c'est
grâce à l'ensemble
des différents critères
que l'on détermine
l'état d'un cours d'eau

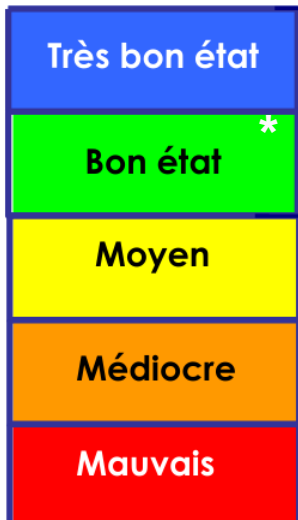




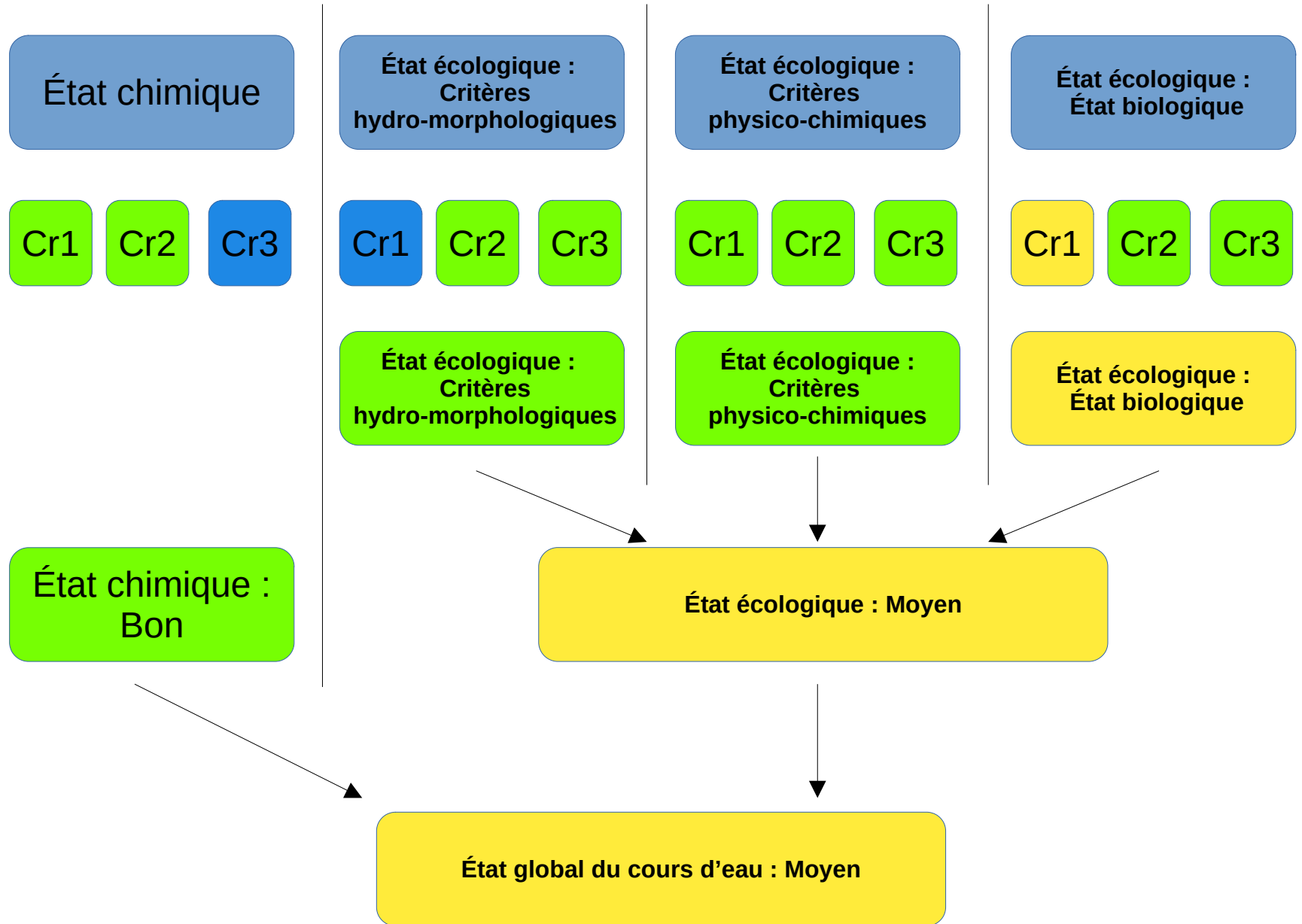
État chimique	Il correspond au respect des quantités maximales (norme) de différentes substances chimiques comme les nitrates (engrais utilisés en agriculture), les métaux lourds...
État écologique : critères hydromorphologiques	Il correspond aux caractéristiques physiques du cours d'eau : caractéristiques du lit majeur, du lit mineur, des berges, du fond du lit, de la vitesse d'écoulement, etc...
État écologique : critères physico- chimique	Il correspond au respect des normes de la réglementation pour certains paramètres de l'eau qui ont un impact sur la biologie, comme la mesure du pH (acidité), la température...
État écologique : État biologique	Il correspond à la présence ou à l'absence d'espèces faunistiques et floristiques et prend la forme d'indices de qualité.

Schéma décrivant la façon dont la classe de qualité est déterminée pour les cours d'eau

Classe d'état



* Le très bon état correspond à un écosystème théorique sur lequel les activités humaines n'auraient aucun impact



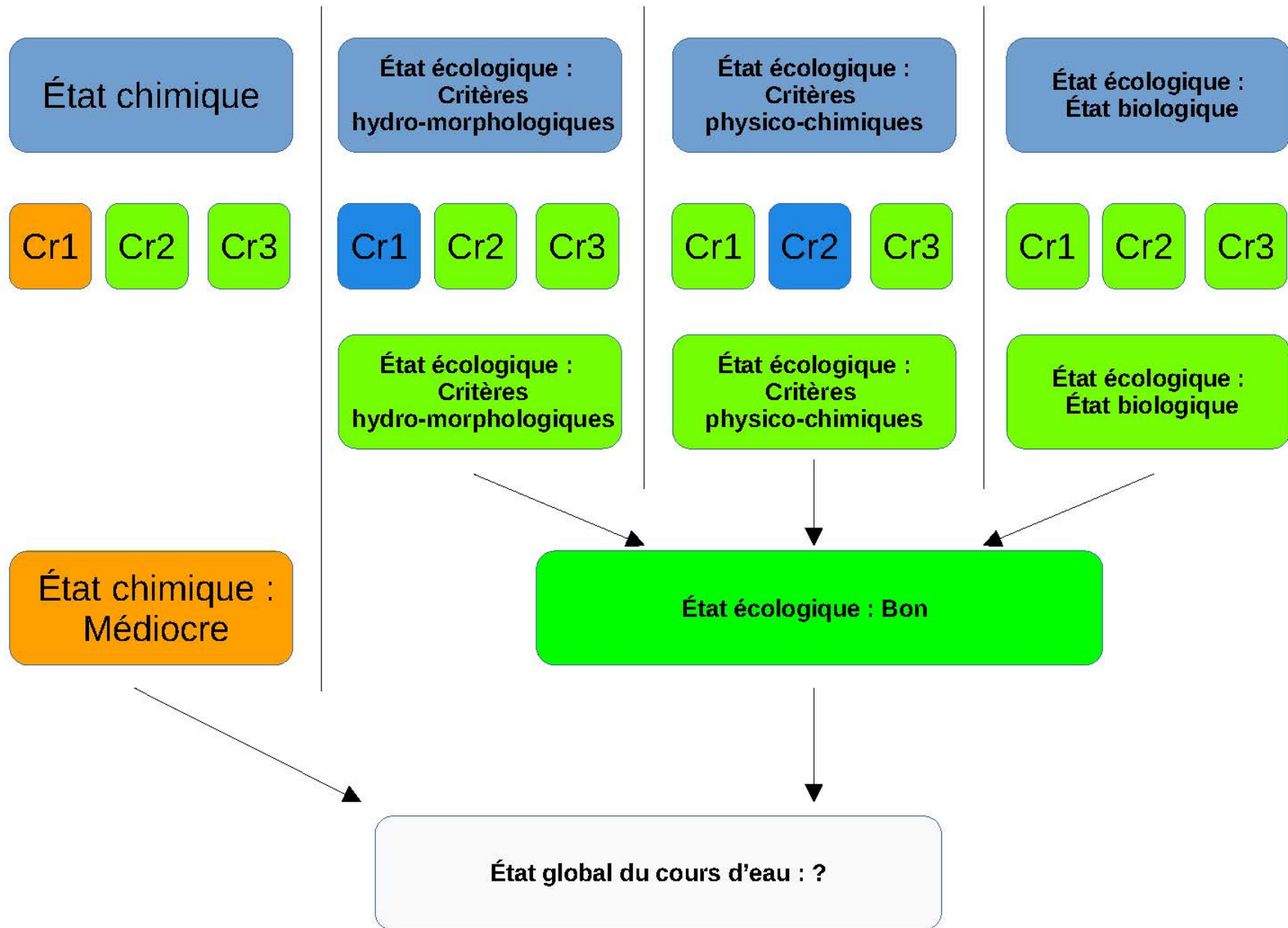
. Légende : Cr = Critères

Schéma décrivant la façon dont la classe de qualité est déterminée pour les cours d'eau

Classe d'état



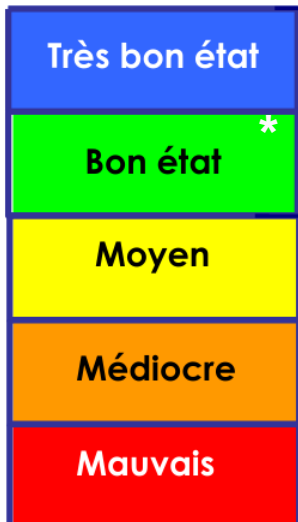
* Le très bon état correspond à un écosystème théorique sur lequel les activités humaines n'auraient aucun impact



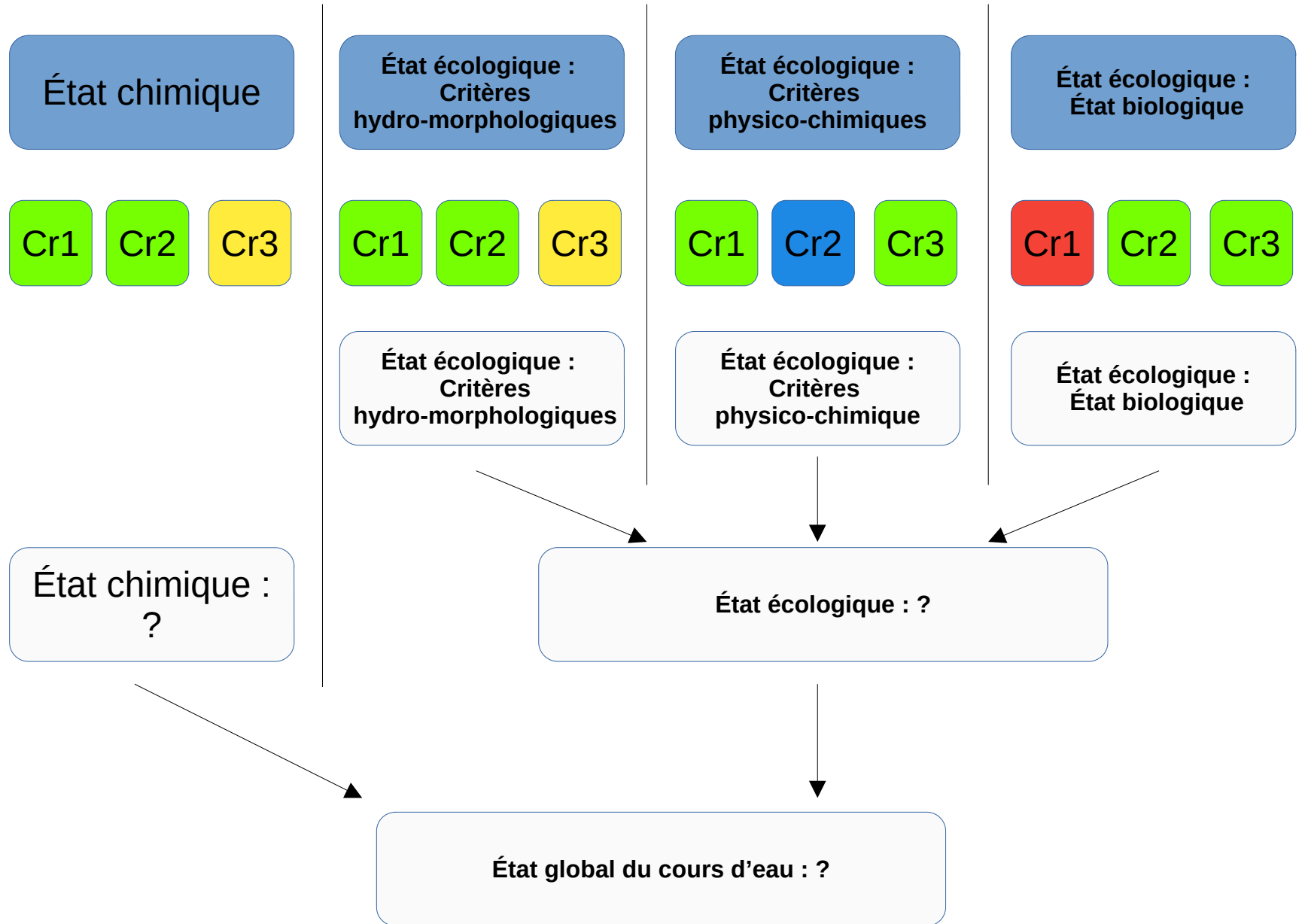
. Légende : Cr = Critères

Schéma décrivant la façon dont la classe de qualité est déterminée pour les cours d'eau

Classe d'état



* Le très bon état correspond à un écosystème théorique sur lequel les activités humaines n'auraient aucun impact



. Légende : Cr = Critères